Deux fils

« Il dit encore : Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : Mon père, donne-moi la part de la fortune qui doit me revenir. Et le père leur partagea son bien. Peu de jours après, le plus jeune fils rassembla tout ce qu'il avait et partit pour un pays lointain où il dissipa sa fortune en vivant dans la débauche. Lorsqu'il eut tout dépensé, une grande famine survint dans ce pays, et il commença à manquer de tout. Il se lia avec un des habitants du pays, qui l'envoya dans ses champs faire paître les pourceaux. Il aurait bien désiré se rassasier des caroubes que mangeaient les pourceaux, mais personne ne lui en donnait. Rentré en lui-même, il se dit : Combien d'employés chez mon père ont du pain en abondance, et moi ici, je péris à cause de la famine. Je me lèverai, j'irai vers mon père et lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils; traite-moi comme l'un de tes employés. Il se leva et alla vers son père. Comme il était encore loin, son père le vit et fut touché de compassion, il courut se jeter à son cou et l'embrassa. Le fils lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez vite la plus belle robe et mettez-la-lui; mettez-lui une bague au doigt, et des sandales pour ses pieds. Amenez le veau gras, et tuez-le. Mangeons et réjouissons-nous; car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie; il était perdu, et il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir. Or, le fils aîné était dans les champs. Lorsqu'il revint et s'approcha de la maison, il entendit de la musique et des danses. Il appela un des serviteurs et s'informa de ce qui se passait. Ce dernier lui dit : Ton frère est de retour, et parce qu'il lui a été rendu en bonne santé, ton père a tué le veau gras. Il se mit en colère et ne voulut pas entrer. Son père sortit pour l'y inviter. Alors il répondit à son père : Voici : il y a tant d'années que je te sers, jamais je n'ai désobéi à tes ordres, et à moi jamais tu n'as donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. Mais quand ton fils que voilà est arrivé, celui qui a dévoré ton bien avec des prostituées, pour lui tu as tué le veau gras! Toi, mon enfant, lui dit le père, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi; mais il fallait bien se réjouir et s'égayer, car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie; il était perdu, et il est retrouvé. »

Luc 15.11-32

Les pharisiens et les maîtres de la loi murmurent : « Celui-ci accueille des pécheurs et mange avec eux. » Puis, le Seigneur dit : « Un homme avait deux fils » (Lc 15.11). À mesure que la parabole avance, elle prend une tournure surprenante alors que le fils le plus jeune est retrouvé, mais que le fils aîné devient perdu. Le Seigneur aborde le problème de la relation entre les pharisiens et les maîtres de la loi, d'une part, et les pécheurs en Israël, d'autre part.

Un jour, le plus jeune fils demande à son père sa part d'héritage. Il prend sa part et quitte la maison pour aller dans un pays lointain. Ce jeune homme n'aimait pas les restrictions dans la maison de son

père et pensait que la vie allait être plus intéressante ailleurs. Dès son arrivée là où il voulait aller, il commence à utiliser ses richesses pour acheter tout ce qu'il désire, se livrant au péché et vivant de façon irresponsable. Rapidement, il gaspille tout ce qu'il a en menant une vie désordonnée et immorale.

Les collecteurs d'impôt et les « pécheurs » pouvaient certainement s'identifier au jeune frère. Les collecteurs d'impôt étaient méprisés parce qu'ils fraudaient le peuple. Les « pécheurs » étaient les prostituées et les adultères qui vivaient des vies sexuellement immorales; c'étaient aussi les voleurs et les meurtriers. Les « pécheurs » ne tenaient aucun compte de la loi de Dieu et suivaient les désirs mauvais de leur cœur.

Dans le peuple de Dieu, beaucoup d'enfants de l'alliance ont agi et agissent encore aujourd'hui comme le plus jeune fils. Des familles pleurent de voir leurs enfants quitter la maison et abandonner la famille de Dieu. Beaucoup de « jeunes frères » (et « jeunes sœurs ») partent pour satisfaire leurs désirs égoïstes. Certains partent pour vivre une relation de couple en dehors de la famille de Dieu. D'autres partent après avoir été pris au piège de l'alcool, de la drogue ou du sexe. D'autres ne veulent tout simplement pas prendre d'engagement envers Jésus-Christ et sa famille; ils désirent suivre leur propre voie. Ils s'en vont parce qu'il n'y a pas de place dans la famille de Dieu pour ceux qui veulent vivre selon les principes de ce monde. Ils sont perdus, car ils vivent sans espérance, tout comme le jeune frère qui s'était exilé dans un pays lointain.

Cependant, le Seigneur parle aussi de l'autre fils. Quand le père accueille le plus jeune fils à son retour, son frère aîné se met en colère. Comment son père pouvait-il recevoir celui qui avait gaspillé son héritage en menant une vie de débauche? L'aîné dit à son père : « Tu ne me traites pas équitablement. Je t'ai toujours obéi. J'ai été un bon fils qui s'est acquitté de toutes ses responsabilités. Quand mon frère est revenu, tu as tué le veau gras et à moi jamais tu n'as donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. »

Son attitude est la suivante : « J'ai gagné certains droits. J'ai droit à l'héritage familial, car j'ai travaillé dur pour l'obtenir. » Elle révèle ce qui est vraiment dans son cœur. S'il a travaillé toutes ces années pour son père, ce n'est pas parce qu'il l'aime, mais parce qu'il espère recevoir l'héritage une fois son père parti. Le retour de son frère représente une menace à son héritage; c'est la raison pour laquelle il se met en colère.

Le Seigneur raconte cette parabole à cause de l'attitude des pharisiens. Ces derniers sont comme le frère aîné; ils pensent avoir mérité quelque chose. Leur attitude est la suivante : « Ces "pécheurs" ont perdu leur héritage spirituel, mais nous avons mérité la faveur de Dieu. Nous menons une bonne vie sur le plan moral et nous sommes des membres fidèles de l'Église. » Toutefois, les « frères » sont en réalité condamnés tous les deux. Les collecteurs d'impôt et les « pécheurs » méritent d'être rejetés par le Père céleste pour avoir gaspillé leur héritage de par leur vie mauvaise. Les pharisiens ne devraient toutefois pas penser qu'ils sont supérieurs, car Jésus révèle ce qui est dans leur cœur. Ils n'ont pas servi le Père par amour, mais pour un gain égoïste. Eux non plus ne sont donc pas dignes de l'héritage du Père.

Aujourd'hui, quand des enfants de l'alliance se rebellent et quittent l'Église pour chercher à satisfaire leurs propres désirs, ils se placent eux-mêmes en dehors de la famille de Dieu. Jésus nous avertit toutefois de ne pas avoir l'attitude de supériorité du frère aîné. Il est tellement facile de penser que, puisque nous obéissons au Seigneur et que nous menons une bonne vie, nous méritons notre héritage dans le Royaume de Dieu. Si nous avons cette attitude, que nous sommes satisfaits de nous-mêmes, pensant que Dieu nous doit quelque chose, nous sommes tout aussi perdus que le jeune frère. Le cœur humble, nous devrions simplement confesser : « Père, je ne mérite rien de toi, mais à cause de ton amour pour moi, je désire de tout mon cœur te servir dans tous les aspects de ma vie. »

Cette attitude humble est également requise quand nous accueillons nos « jeunes frères » ou nos « jeunes sœurs » qui désirent revenir dans la famille du Père. Nous rendons le retour des membres de l'Église qui sont perdus si difficile lorsque nous adoptons une attitude de supériorité morale. Jésus-Christ est le véritable frère qui tend la main aux pécheurs afin de révéler l'amour et la miséricorde du Père. De même, un frère véritable ou une sœur véritable tend la main à ceux qui sont perdus afin qu'ils puissent être retrouvés.

Matthew VanLuik, pasteur

Traduit de « Two Sons », *Clarion*, vol. 62, n° 11, 31 mai 2013, p. 273. L'auteur est pasteur de l'Église réformée canadienne (CanRC) à Brampton, Ontario, Canada.

www.ressourceschretiennes.com



2014. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (<u>CC BY-SA 4.0</u>)